

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Chartres (28)
Place des halles
28019 Chartres

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

FOURNITURES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Chartres (28)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21280085800012

Code postal / Ville : 28019 Chartres

Groupelement de commandes : Oui

Coordonnateur du groupement : Ville de Chartres

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25V031

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique - Tél : +33 237234064 - Mail : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer à l'article 5.1 - Pièces de la candidature - du règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Se référer à l'article 5.1 - Pièces de la candidature - du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Se référer à l'article 5.1 - Pièces de la candidature - du règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 01 septembre 2025 - 15:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : VILLE DE CHARTRES (coordonnateur du groupement) - place des Halles à CHARTRES (28000)- code NUTS: FRB02- courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet : www.chartres.fr

CHARTRES MÉTROPOLE - place des Halles à CHARTRES (28000)- code NUTS: FRB02- courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet : www.chartres-metropole.fr

CCAS de la Ville de Chartres - place des Halles à CHARTRES (28000)- code NUTS: FRB02- courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet : www.chartres.fr

CIAS de Chartres Métropole - place des Halles à CHARTRES (28000)- code NUTS: FRB02- courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet : www.chartres-metropole.fr

Critères d'attribution : Les critères de sélection des offres sont indiqués dans le règlement de la consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Affaire 25V031 : Gestion et fourniture des abonnements aux publications périodiques (papier et numériques) pour les**

services de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole, du CCAS et du CIAS

Classification CPV : 22200000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Affaire 25V031 : Gestion et fourniture des abonnements aux publications périodiques (papier et numériques) pour les services de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole, du CCAS et du CIAS

Lieu principal d'exécution : Territoire des membres du groupement de commande

Valeur estimée hors TVA : 205000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

La consultation aboutira à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum par période d'exécution de 51 250,00 euros H.T pour tous membres confondus. La répartition du montant maximum est indiquée dans les documents de la consultation.

L'accord-cadre est conclu à compter du 10/10/2025 ou à compter sa date de notification si celle-ci est postérieure, pour une période initiale d'un an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible 3 fois pour une période d'un an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint.

Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.

Financement : ressources propres

Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 5%.

Canal ad hoc de consultation des documents : <https://www.c-chartres-marches.fr>

L'instance chargée des procédures de recours est indiquée à l'article 8.2 du règlement de consultation.

Introduction de recours :

Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA.

Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».

Date d'envoi du présent avis

16 juillet 2025